

THEME II: AMENAGER ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE FRANCAIS

Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation (6-7h)

ETUDE DE CAS

Un territoire d'innovation (2h30)

Un technopôle (synergie entreprise/recherche/formation)
Un pôle de compétitivité (réseau d'entreprises/savoir-faire locaux/recherche)
Un pôle d'excellence rural (PER, soutenir les dynamiques d'initiative rural et encourager l'innovation)

1-Un espace productif moteur de la compétitivité française

2-Les facteurs d'émergence du territoire

3-Bilans et perspectives du territoire

Place de l'innovation dans une économie mondialisée et concurrentielle

1^{ère} ENTREE GENERALE: mondialisation et dynamiques de localisation des activités (1h30-2h)

Des espaces attractifs (*atouts, site, situation, accessibilité*)

- **Métropoles: capacité productive, accessibilité, innovation**
- **Apparition des vallées**
- **Interfaces liées à l'interdépendance des différents territoires**

Des espaces moins attractifs

- **À l'échelle régionale (diagonale du vide)**
- **A l'échelle locale**

Faisant à chaque fois intervenir de nombreux acteurs pour valoriser chaque territoire (thème I)

Un espace agricole dans une économie mondialisée et concurrentielle

2^{ème} ENTREE GENERALE: les espaces de production agricole en lien avec les marchés euro & mondiaux (1h30-2h)

Des espaces soumis à la concurrence (ex le vin de Bordeaux)

A l'échelle de la France: des espaces +/- attractifs (*atouts, sites, situation, accessibilité*)

plus ou moins performants plus ou moins durables

Faisant intervenir de nombreux acteurs pour valoriser chaque territoire (thème I)

Un territoire d'innovation dans l'énergie solaire: SAVOIE-TECHNOLAC

A- Un espace productif moteur de la compétitivité de la France (45min)

Doc 1. Un parc technopolitain entre Chambéry et Aix-les-Bains



« Savoie-Technolac est bâti sur une ancienne base aérienne militaire à l'extrême sud du lac du Bourget. Après la fermeture en 1983 de la base aérienne, les acteurs économiques, politiques et universitaires s'engagent dans la création d'un technopôle : Savoie-Technolac. En 1987 s'installent les premières entreprises et en 1989 est créée la pépinière d'entreprises innovantes. Le site se renforce avec l'arrivée en 1992 du pôle scientifique de l'Université de Savoie. Le technopôle poursuit son développement et s'oriente sur les énergies renouvelables renforcée par l'installation de l'INES (Institut National de l'Energie Solaire) en 2006 sur son site.

Savoie-Technolac est structuré en syndicat mixte financée par le Conseil général de la Savoie à hauteur de 60%, par la CALB - Communauté d'Agglomération et du Lac du Bourget à hauteur de 20%, par la communauté d'agglomération Chambéry métropole à hauteur de 20% »

QUESTIONS

- 1-Présentez le territoire étudié et sa gouvernance. Dans quel domaine s'est-il spécialisé ?
- 2-Quels sont les principaux acteurs qui participent à ce parc ? Quel est l'intérêt de cette proximité entre les différents acteurs de la filière solaire ?
- 3-Donnez une définition personnelle d'un technopôle.

Informations extraites du site <http://www.savoie-technolac.com>

Doc 2. Proximité des entreprises industrielles innovantes, des établissements de formation et des centres de recherches

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA FORMATION

Plus de 100 ingénieurs spécialisés sur le secteur de l'environnement et 5 000 étudiants sont formés chaque année sur le site de Savoie-Technolac au sein de :

- L'Université de Savoie, qui rassemble sur Savoie-Technolac des filières scientifiques.
- Polytech'Savoie (Ecole d'Ingénieurs) qui forme des ingénieurs en génie de l'environnement,...



- L'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) qui forme des Masters spécialisés éco-conception et management environnemental.
- Le groupe ESC - Ecole Supérieure de Commerce de Chambéry-Savoie....

DES ENTREPRISES INNOVANTES

Plus du tiers des entreprises sont spécialisées dans les domaines de l'environnement et du solaire, avec par exemple :

- des entreprises : IBC Solar, Azimut Monitoring, Lisa Airplanes, Solaref, ...etc.
- des pilotes industriels de nouveaux procédés de fabrication de silicium photovoltaïque.



LES MONDES DE LA RECHERCHE INES (2005)



avec 250 chercheurs en 2010, près de 200 chercheurs/enseignants-chercheurs/docteurs spécialisés dans l'environnement dans les laboratoires comme-le

- LOCIE (Laboratoire d'Optimisation de la Conception et Ingénierie de l'Environnement),
- Le LMOPS (Laboratoire Matériaux Organiques à Propriétés Spécifiques),
- le LCME (Laboratoire Chimie Moléculaire et Environnement).

Un territoire d'innovation dans l'énergie solaire: SAVOIE-TECHNOLAC

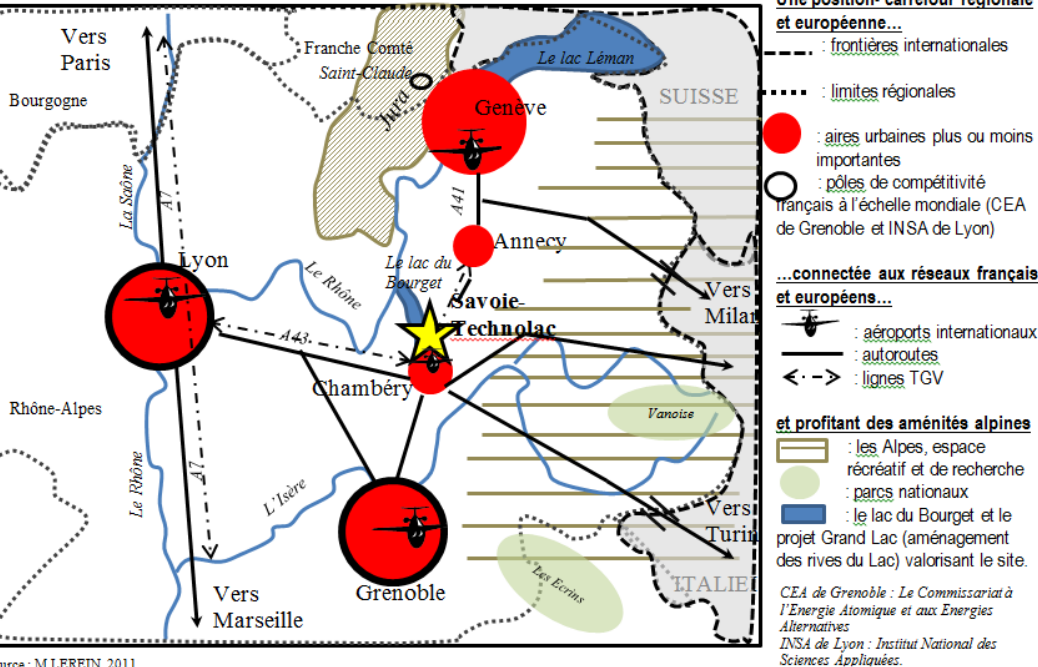
B-Les éléments ayant permis l'émergence du parc technopolitain (45min)

Doc 4. Le pari de la « Solar Valley »

« (...) Créé en 2006, l'Ines trône en Savoie, au cœur de ce que l'on appelle déjà la "Solar vallée"; 75% des compétences françaises du secteur sont concentrées dans un rayon de 100 kilomètres. Le marché mondial du solaire photovoltaïque devrait être multiplié par cinq en dix ans, et littéralement exploser en France. Le syndicat des énergies renouvelables estime qu'il pourrait créer 60 000 emplois d'ici à 2020 contre 1 800 aujourd'hui. Chambéry fait depuis quinze ans figure de ville pilote dans le domaine des énergies renouvelables. Avec ses 1 000 m² de capteurs solaires, sa centrale des Monts demeure l'une des plus vastes de France. L'ouvrage ne fait pourtant que souligner une triste réalité. C'est 250 000 m² de panneaux qu'exhibe déjà la centrale allemande Bavaria Solarpark et 600 000 m² que dirigera vers le Soleil, en 2009, celle d'Amareleja, au Portugal. Constat obligé, le solaire français dit d'abord l'histoire d'un immense retard. (...) La prise de conscience sur le réchauffement climatique et la hausse du prix du pétrole ont récemment changé la donne en France. "En trois ans, il y a eu un virage à 180 degrés, une énorme évolution culturelle des élus sur le climat." se félicite Vincent Jacques Le Seigneur, secrétaire général de l'Ines. (...) Le vrai tournant a été pris en juillet 2006, quand le gouvernement Villepin a décidé de racheter de 30 à 55 centimes d'euro le kilowattheure solaire produit et de défiscaliser l'achat du matériel. Désormais, tous ceux qui en sont équipés peuvent faire du profit en revendant leur électricité au réseau EDF à un prix avantageux. (...) "Est-on capable de développer un tissu industriel français qui bénéficiera de ce marché ou sera-t-on envahi par des produits étrangers?" interroge alors Jean Therme, directeur du CEA de Grenoble, le concepteur de la vallée solaire. Défenseur acharné des partenariats public/privé, c'est lui qui a réuni chercheurs et entrepreneurs pour créer une vraie filière industrielle du photovoltaïque. Un consortium complet où les dernières technologies sont appliquées, en amont, à la fabrication du précieux silicium et, en aval, à la réalisation des cellules photovoltaïques. il a regroupé, à l'Ines, les meilleures compétences du CEA et du CNRS, venus de Cadarache, Saclay et Grenoble, pour en faire un leader européen. Pas évident que cela suffise. Certes, la France ne vise que 5% du marché mondial à l'horizon 2013-2015, mais le secteur est devenu ultraconcurrentiel. De nouveaux acteurs émergent, tels que le chinois Suntech, en passe de dépasser l'allemand Q Cell. "Avec une croissance de 40% par an, la dynamique dans le monde est telle que, pour prendre des parts de marché, il faudra être capable de croître et d'aller vite et fort." (...) »

<http://www.lejdd.fr/Ecologie/Actualite/Le-pari-ose-de-la-Solar-Valley-99743/>

Doc 5. Savoie-Technolac, un territoire innovant profitant de son site et de sa situation



Doc 6. Les collectivités territoriales font la promotion de Technolac. Extrait du site de l'Agence économique de la Savoie

Implantez votre entreprise

Choisir la Savoie... c'est choisir un espace unique entre développement économique et équilibre personnel, entre innovation et préservation de son environnement... Et bien plus encore, c'est en particulier :

Opter pour sa position géostratégique

Rhône-Alpes, l'Italie du Nord, la Suisse, l'Allemagne du Sud à portée de main : près de 48 millions de consommateurs

S'assurer la force de l'une des régions les plus attractives en Europe

- 5,65 millions de consommateurs (+10% en 10 ans sur l'axe Grenoble-Chambéry-Genève)
- 2ème région française et 8ème en Europe
- 10% de l'industrie française
- 15% des brevets déposés en France
- 20% des ingénieurs formés en France
- Plus de 600 laboratoires employant
- 25 000 chercheurs / ingénieurs

Profiter de la performance des infrastructures de transport
2 aéroports internationaux de Lyon et Genève à moins d'une heure
Liaisons TGV régulières avec les grandes métropoles européennes (Paris en 2h50)
Accès direct au réseau autoroutier le plus dense de France.

S'offrir un exceptionnel cadre de vie et de travail
voir la rubrique "qualité de vie"

Exiger le meilleur pour son entreprise
Avec son technopôle Savoie Technolac et ses parcs industriels, la Savoie vous propose des sites alliant qualité immobilière, préservation de l'environnement et les services essentiels à votre développement.
voir la rubrique "immobilier et parcs d'activités"



QUESTIONS

- 4- Quels sont les différents facteurs qui ont permis l'émergence du parc et sa spécialisation dans le solaire ? (docs1/4/5/6)
- 5- Quels acteurs ont contribué et contribuent à développer Savoie-Technolac ? (docs1/4/6)
- 6- Pourquoi est-il important que la France se positionne sur le marché du solaire ? (doc4)

Un territoire d'innovation dans l'énergie solaire: SAVOIE-TECHNOLAC

C- Bilans et perspectives pour le parc SAVOIE-TECHNOLAC (45min)

Doc 7. L'INES et Toyota expérimentent la recharge solaire avec des Prius hybrides rechargeables (inauguration octobre 2010)

« L'Institut national de l'énergie solaire (Ines) et Toyota ont inauguré lundi 4 octobre une station solaire pour véhicules hybrides rechargeables (VHR) près de Chambéry. Fruit de la collaboration entre le CEA, l'Ines et Toyota ; cette plate-forme expérimentale préfigure une nouvelle forme de mobilité de demain. Cette inauguration marque le début d'une vaste étude sur la convergence énergétique bâtiment-transport à Chambéry et au CEA Grenoble. Dix Toyota Prius hybrides rechargeables seront expérimentées avec différents démonstrateurs photovoltaïques situés à l'Ines et au CEA-Grenoble (stations de recharge solaire, maisons individuelles équipées de modules photovoltaïques) afin de maximiser l'apport de l'énergie solaire et de minimiser le besoin en combustible fossile. Les études statistiques montrent qu'en France la moitié de la population effectue moins de 16 km par jour pour les déplacements domicile-travail. Par ailleurs, un panneau photovoltaïque de 1 m² peut fournir en France sur une année l'énergie nécessaire à un VHR pour parcourir jusqu'à 1 000 km en mode électrique. Il est donc tout à fait envisageable de concevoir des bâtiments dont la toiture équipée de panneaux solaires assure pour partie les besoins internes en électricité, et pour partie les besoins en mobilité des occupants. C'est en ce sens que l'on peut parler de convergence solaire photovoltaïque-bâtiment-transport. Le projet mis en œuvre par le CEA, l'Ines et Toyota permettra d'explorer ces convergences qui conduiront à une optimisation du système énergétique global »



(Ph MLEREIN, juillet 2011)

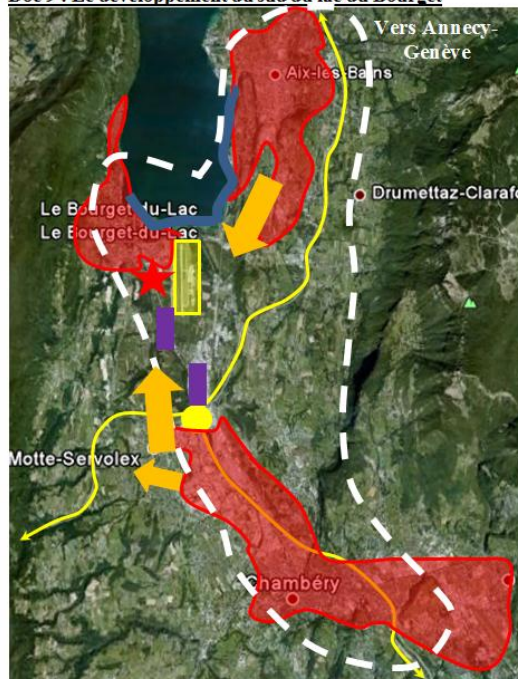
QUESTIONS

7- Quel intérêt l'entreprise Toyota trouve-t-elle à s'associer aux acteurs de Savoie-Technolac ? Pourquoi est-ce une étape importante pour le parc ?(doc7)

8- Quels sont les effets (positifs comme négatifs) de Savoie-Technolac sur le territoire où il est implanté ? (docs 8)

9- Quel risque évoqué dans le dernier document peut être un frein au dynamisme du parc ?(doc9)

Doc 9 : Le développement du sud du lac du Bourget



Source : MLEREIN, 2011.

Vers Grenoble

Légende :

Le site du parc technopolitain

- ★ : Savoie-Technolac
- ☀ : Autoroutes A41/43 ; échangeur autoroutier.
- ☐ : aéroport Chambéry-Savoie modernisé à partir des années 1990 (pour les JO de 1992)
- : zones urbanisées

Les dynamiques de l'espace sud du lac

- : développement ou renforcement de zones commerciales ou industrielles
- ☞ : direction de l'extension urbaine aixoise et chambérienne
- ☞ : Aménagement des rives du lac du Bourget, accessibilité, mobilité douce, accès au public...
- ☞ : concertation et réflexion sur l'aménagement de cet espace notamment dans le cadre du projet Sillon alpin*

*Réflexion entre les départements des Alpes du Nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie) sur cet espace entre Valence, Grenoble, Chambéry, Annecy-Genève, cf doc 5) très dynamique pour maintenir la croissance économique en travaillant sur les effets de celle-ci dans l'espace (périurbanisation, augmentation des flux...)

Doc 9. La vallée solaire, un développement suspendu au choix politique énergétique de la France.

« Depuis trois ans à Savoie *Technolac*, "*Solar event*" est devenu le rendez-vous grand public consacré à l'énergie solaire, dans un département qui a vu se développer le nombre d'installations chez les particuliers comme dans les équipements collectifs. Mais le "coup de rabot fiscal" pourrait freiner les ardeurs dès l'an prochain.

La fin d'une belle ambition ? Le compte à rebours a commencé pour les installateurs et les particuliers prêts à passer au photovoltaïque. Les équipements en faveur des économies d'énergie pourraient faire partie des 22 "niches fiscales" appelées à disparaître. Entre Aix-les-Bains, Savoie-Technolac et Chambéry, va-t-on encore parler longtemps de vallée solaire ? L'image faisait rêver, portée par les visites des plus hautes personnalités politiques. Le Président Nicolas Sarkozy, le Premier ministre François Fillon et le ministre de l'Écologie Jean-Louis Borloo sont venus à tour de rôle dire tout le bien qu'ils pensaient de l'INES (Institut national de l'énergie solaire), outil de recherche mais aussi de formation, en prise directe sur le tissu industriel régional.

« Cette mesure risque d'être contre-productive. Avec le risque de devoir passer nos commandes en Asie plutôt que de continuer à travailler avec un fournisseur de Bourgoin si l'on veut tenir nos marges » prévient Gérard Augert, président des "Techniciens du solaire". Cette entreprise basée en Savoie emploie 14 personnes et fait travailler une cinquantaine d'artisans de la région chambérienne et de Saint-Jean-de-Maurienne. Les carnets de commande risquent de gonfler avant le 31^{er} décembre. Mais les professionnels pourront-ils faire face à ce coup de chaud avant l'arrivée des nuages ? »

Bourgoin-Jallieu : aire urbaine localisée entre Lyon et Chambéry

<http://www.ledauphine.com/savoie/2010/09/27/nuages-sur-la-vallee-du-solaire?image=24598711-6583-4736-998C-5B45E5E7E608#gallery>

Un territoire d'innovation dans l'énergie solaire: SAVOIE-TECHNOLAC

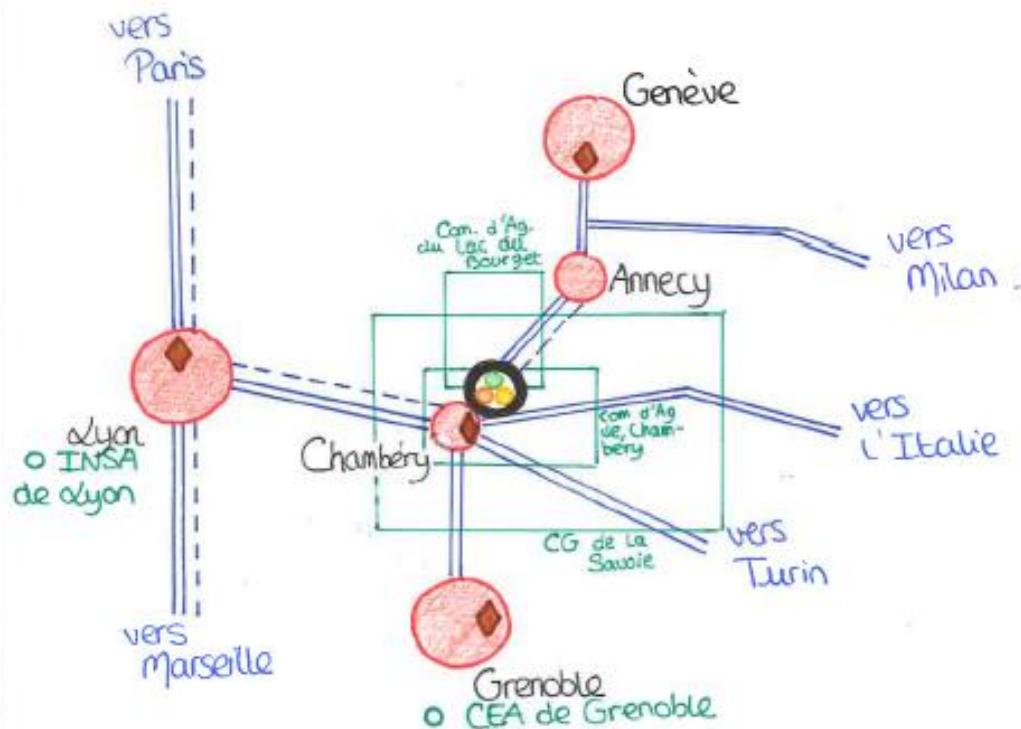
Réalisez un schéma du territoire de l'innovation de Savoie-technolac montrant les principaux acteurs et la connexion du territoire aux réseaux de transports et métropolitains proches.

Mise en œuvre: il s'agit du 4^{ème} schéma avec les élèves (territoire du quotidien/valoriser et aménager un milieu/ urbanisation –métropolisation)...d'où plusieurs possibilités:

- 1^{ère} solution: on le construit avec eux au fur et à mesure de l'étude de cas
- 2^{ème} solution: on construit avec eux la légende et ils réalisent le schéma (distribution d'une correction)
- 3^{ème} solution: on les laisse en autonomie une heure mais cela veut dire réduire le temps horaire consacré aux deux entrées principales qui suivent.

Exemple de schématisation réalisée par une élève de 1ereS2

Savoie Technolac : un territoire d'innovation, ses acteurs, sa connexion au réseau de transports et métropolitain.



Légende

Un territoire d'innovation...

- recherche (Ives)
 - formation (ex: Polytech Savoie)
 - entreprises innovantes (ex: IBC Solar)
- Savoie Technolac

... Gouverné par un syndicat mixte...

- acteur qui finance ce syndicat
- autres acteurs

... et connecté aux réseaux.

- == Autoroute
- ◆ Aéroport
- TGV
- Aires urbaines

II- A l'échelle de la France, de nouvelles logiques de localisation des activités en lien avec la mondialisation (1h30)

Dans un contexte de mondialisation, la France doit valoriser l'économie de la connaissance dont les localisations répondent à de nouvelles logiques:

A- LE RENFORCEMENT DES METROPOLES

Des acteurs économiques privilégiant les **MÉTROPOLES** (nœuds d'échanges, fonctions de commandement, services, main d'œuvre, technopolisation)

- Renforcement de Paris mais émergence des métropoles régionales
- Valorisation de certains territoires à une autre échelle avec la création des PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ: émergence des vallées

Cf article de Bonnet et Fache, 2005, *Information Géographique*, vol. 69, n°2. concernant la R&D et les activités à haute valeur ajoutée qui sont essentiellement métropolitaines avec l'exemple de EADS et à plus petite échelle la formation de l' «aérospacvalley »

II- A l'échelle de la France, de nouvelles logiques de localisation des activités en lien avec la mondialisation (1h30)

Dans un contexte de mondialisation, la France doit valoriser l'économie de la connaissance dont les localisations répondent à de nouvelles logiques

B- LA VALORISATION DES ESPACES D'INTERFACE

Dans un monde interconnecté, les espaces permettant les échanges avec les autres régions deviennent particulièrement attractifs pour peu qu'ils soient aménagés et reliés aux réseaux de communication.

- Valorisation des littoraux: attirant les capitaux, activités en lien avec les marchés mondiaux notamment dans les ZIP, les activités innovantes et une main d'œuvre qualifiée pour ses aménités, le tourisme.
- Valorisation des espaces frontaliers (élargissant les marchés, profitant des différentiels éco et sociaux...) comme Rhône-Alpes, Alsace, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas de Calais mais ce n'est pas toujours le cas)

C- DES ESPACES MOINS ATTRACTIFS

- A l'échelle régionale (« diagonale du vide »)
- A l'échelle locale malgré le rôle d'acteurs comme les EPCI

III- Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux (2h)

Mise en activité des élèves: 1h

-Travail sur **un exemple de filière agricole** soumise aux marchés et à la mondialisation.

-Point méthodologique: construire **une réflexion argumentée** à partir d'une consigne et de documents (entraînement aux épreuves anticipées du bac S avec cependant plus de documents)

- Travail réalisé en classe et à la maison
- Correction commune

III- Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux (1h30)

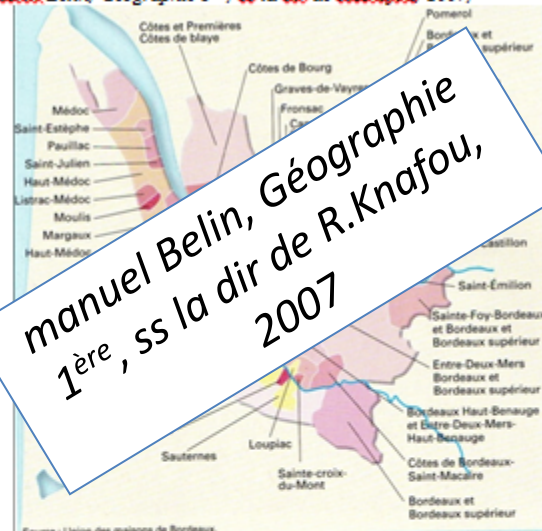
A- Un exemple de filière intégrée dans les marchés mondiaux : LE VIN DE BORDEAUX

[TP : LE VIGNOBLE BORDELAIS DANS LA MONDIALISATION

Après avoir expliqué les difficultés du vignoble bordelais dans la mondialisation, vous montrerez comment ce secteur cherche à s'adapter pour rester un leader sur le marché.

Doc 1 : Les 57 appellations d'Origine Contrôlée du Bordelais

manuel Belin, Géographie 1^{ère}, ss la dir de R.Knafou, 2007.



47% des vins de Bordeaux sont des génériques, liés à la région viticole tout entière et non à un terroir, ils sont moins recherchés. (Bordeaux et Bordeaux supérieur).

Doc 2 : Le vin français, victime de la mondialisation ?

« En quatre ans, la part de la France dans les exportations mondiales a chuté de cinq points. Le vin français, désormais concurrencé sur les marchés extérieurs, supporte mal la mondialisation. La situation est loin d'être dramatique. La part de la France décline sur un marché en croissance, l'un compense l'autre, mais l'évolution inquiète. La France paye un choix historique lorsqu'il y a trente ans, elle a privilégié les AOC et les « vins de terroir » (Macon, Saumur, Cahors...) aux « vins de pays » fondés sur le cépage (merlot, cabernet, gamay...), qui aujourd'hui se vendent mieux. »

La tentation des producteurs d'AOC est donc... de basculer vers les vins de pays. Face à la concurrence mondiale, la réponse française se traduit par une guerre interne entre filières, entre segments de la viticulture. Il n'y a pas de réponse collective, à l'exception des pressions pour le retour de la publicité sur le vin en France, qui ne règlera rien. »

Source : N-JEBREHON, le Monde, 14/12/2004
Vins de terroir : vin issu d'un terroir bien délimité, lié au sol, climat, orographie, techniques viticoles... à la base du système d'AOC.

Vins de cépage : identifiés par le cépage.

Doc 4 : Un plan pour relancer le vignoble

« La filière bordelaise a la volonté légitime de se développer et de créer de la valeur. Une mutation est nécessaire au prix de grands efforts pour une nouvelle croissance durable et rentable », indique le CIVB (Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux). Pour ce faire, le CIVB propose une nouvelle stratégie de différenciation par segment de la demande en repositionnant la marque Bordeaux comme « les plus beaux vins du monde » et en resserrant la gamme autour de trois catégories d'offres distinctes, occupant à chaque fois le haut de chaque segment : soit la rareté et l'exclusivité avec les vins « stars » dans le segment Art ; la découverte avec les « perles » dans le segment Exploration et le « petit luxe au quotidien » avec les vins Funs et chics pour le segment Fun. Devront être supprimés les produits dont les niveaux de qualité sont incohérents avec l'image de marque. La lutte contre la contrefaçon (une centaine de cas recensés) doit aussi être accrue. »

Tout cela devrait contribuer à redynamiser la marque Bordeaux, à rendre l'offre plus lisible pour le consommateur, à renforcer le niveau de qualité perçue.

Des mesures pour renforcer la compétitivité des producteurs seront prises avec, notamment, la promotion des modèles performants (vignerons et coopératives), l'aide à la reconversion des exploitations non viables, le regroupement des coopératives... »

www.pleinchamp.com (2010)

Doc 3 : Fruit de la mondialisation, le vin ne doit pas la craindre

Loin de son image, du moins de celle que nous en avons en France, le vin est un pur produit de la mondialisation des échanges.

N'a-t-il pas connu toutes les étapes rencontrées par les secteurs mondialisés : concurrence de pays émergents, restructuration, investissements à l'étranger ? Comme l'automobile ou l'électronique, le vin est d'abord fabriqué par des pays occidentaux, trois si l'on parle en volume de production : Espagne, France et Italie, pays historiques du vin. Avec la mondialisation des années 1980-1990, on découvre de nouveaux concurrents. On parle alors des pays neufs ou nouvellement ouverts aux échanges : Argentine, États-Unis (la Californie essentiellement), Chili, Afrique du Sud, Australie... Comme dans les autres secteurs, ils arrivent avec des produits plus simples, souvent de moindre qualité mais faciles à boire. Ils font songer aux premières voitures japonaises arrivées en Europe dans les années 1960, coréennes dans les années 1980 : simples, pratiques, pas très chères.

Peu à peu, ces vins séduisent une clientèle mondiale moins élitiste, qui cherche des vins abordables avec une qualité constante. Les vins de cépage font remarquablement l'affaire. Les immenses exploitations permettent d'abaisser les coûts de production, de mieux amortir le coût de leur politique commerciale souvent agressive et structurée autour de marques fortes qui s'affranchissent largement du système contraignant des AOC. La recette est parfaite : coût faible, réglementation souple, marketing agressif. Sans détrôner les pays historiques, ces vins captent des parts croissantes, notamment sur les marchés tiers. La Grande-Bretagne est aujourd'hui plus attirée par ces vins que par ceux du Vieux Monde, tout un symbole. Comme Toyota s'est imposé aux États-Unis face aux Big Three, voilà encore un trio dépassé. La mondialisation oblige le secteur à se remettre en cause (seconde étape, non encore achevée d'ailleurs) S'ouvrir, chercher à exporter et à séduire de nouveaux clients est souvent une garantie d'engagement dans la qualité. Il est vraisemblable qu'aujourd'hui les vins français gagnent en qualité grâce à la mondialisation.

Ensuite, la mondialisation ouvre des opportunités. Vinexpo à Hongkong en est le symbole. Elle ouvre des marchés colossaux (China, Inde). Mais des marchés difficiles, qui demandent souvent de s'installer sur place pour vendre, voire pour produire. Paradoxe, l'avenir des vins français passe peut-être par l'implantation à l'étranger, troisième étape de la mondialisation. Après tout, pourquoi ne pas exporter nos capitaux et nos méthodes dans ce qu'on appelle déjà le « nouveau » Nouveau Monde ? Les constructeurs automobiles le font. Cela leur permet d'adapter leurs produits aux goûts locaux. Cela peut s'imaginer aussi pour le vin. Certains l'ont fait et, aujourd'hui, les viticulteurs voyagent aussi bien que leur vin. Ce n'est ni une nouveauté ni une calamité, car l'Histoire l'a montré : mondialisation et vin font un final bon ménage.

JEAN-MARIE CARDEBAT, MAÎTRE DE CONFÉRENCES : À l'université Bordeaux <http://www.sudouest.fr/2010/06/22/>

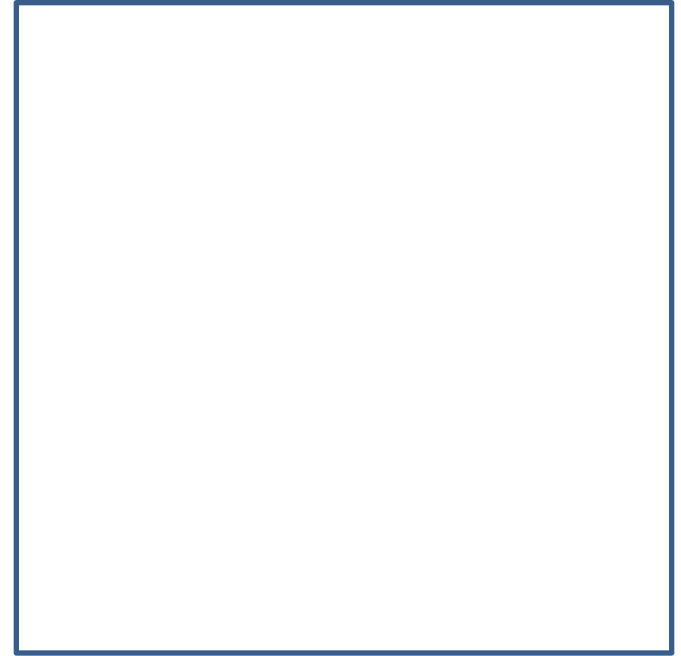
III- Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux

B- les espaces de production agricole (1h)

1-les espaces de production intensive : agriculture productiviste connectés aux réseaux de communication comme le port de Rouen



Extrait du manuel Nathan, 2011



Extrait du manuel Hachette, 2011

-devant faire face aux enjeux de durabilité et de conflits d'usage (ex des algues vertes en Bretagne).



-devant faire face aux variations des cours mondiaux et à la concurrence: d'où la nécessité d'innover ou de développer de nouveaux marchés (ex Téréos)

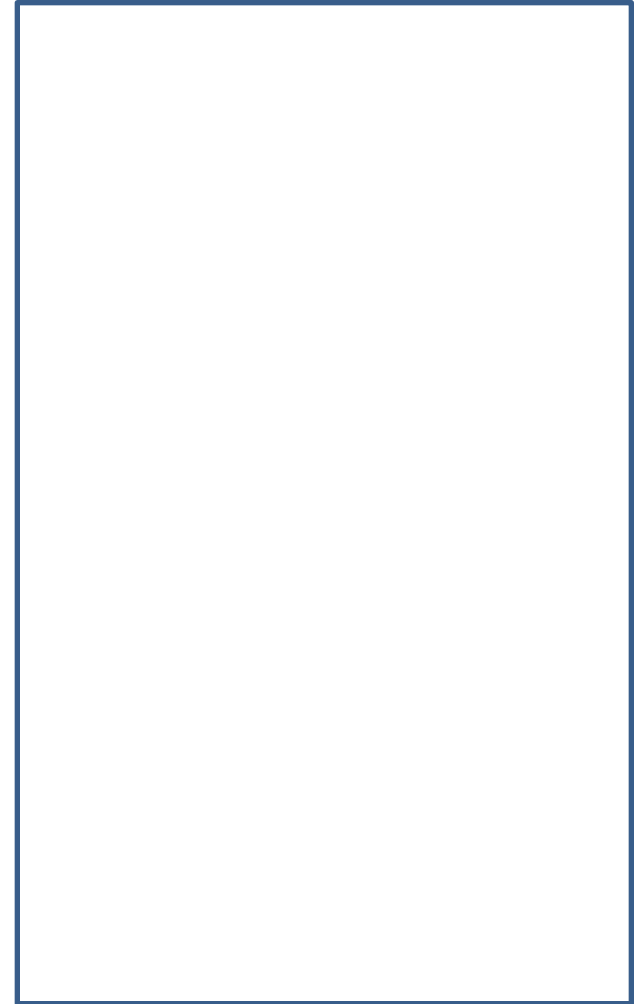
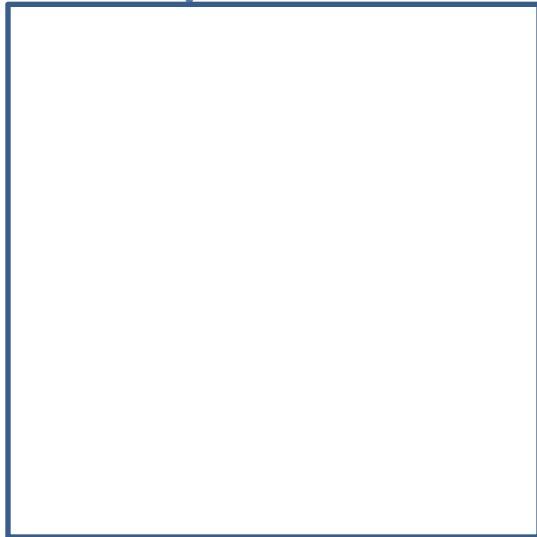


III- Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux

B- les espaces de production agricole

2-des espaces de production misant sur la qualité pour avoir une visibilité mais ces espaces sont plus dispersés →

3-des espaces de production en difficulté: plus enclavés, polyculture, éloignés des moyens de communication connaissent des difficultés à attirer des capitaux et des hommes et donc une désertification malgré des stratégies locales mises en œuvre par des acteurs multiples : ex les **circuits courts** ou le **tourisme rural**.



Extrait du manuel Magnard, 2011

CONCLUSION

